

*Dossier suivi par Tiffany AUDOUX
Tél : 02 47 36 66 56
tiffany.audoux@univ-tours.fr*

COMMISSION « AIDES AUX PROJETS »

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

F.S.D.I.E.

Compte-rendu de la réunion du 28 avril 2016

Étaient présents : Bénédicte DELAUNAY : vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et la diversité ; Thomas THUILLIER : vice-président délégué à la vie associative ; Coralie MARTIN : vice-présidente étudiante ; Monsieur Bastien LEBRUN : représentant de la ville de Tours ; Marianne COUTURIER : CROUS - Service culturel – Animation – Vie associative ; Bastien COLLINOT, Tatiana DEFOSSE et Loup DUPIN : représentants des associations étudiantes ; Bénédicte FROMENT : Directrice de la Vie Étudiante ; Sophie AMELINE-BAS : responsable du Bureau de la Vie Étudiante ; Béatrice BOILLOT : représentante du service culturel de l'université ; Tiffany AUDOUX : assistante de la DVE et chargée des relations avec les associations.

Excusés : Jordan CHALLIER et Elodie PELETTE : représentants des associations étudiantes ; Cécile BALLESTEROS : représentante du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

Absente : Madame Myriam COUTY : représentante de la ville de Blois

La commission débute à 14 heures.

Bénédicte DELAUNAY commence par remercier l'ensemble des membres présents à cette dernière commission de l'année universitaire 2015/2016.

Par la suite, Bénédicte DELAUNAY informe la commission des crédits ouverts pour l'année civile soit 125 000 €. Elle précise que 15 000 € ont été dédiés à la MDE. 37 512 € ont été attribués lors de la commission de février. Il reste donc 72 488 € pour les deux dernières commissions de l'année 2016.

Au vu du montant restant, Bénédicte DELAUNAY demande à la commission l'accord de subventionner la Z-Card concernant Les Semaines de la Découverte soit 3 500 €. La commission vote à l'unanimité ce versement sur la ligne budgétaire du BVE. Il reste donc 68 988 € pour les 2 dernières commissions « Aide aux projets » de 2016.

Ensuite, Bénédicte DELAUNAY explique le déroulement de l'après-midi : l'examen des dossiers de demandes inférieures à 1 000 € se fera en début d'après-midi. Les auditions des associations ayant fait des demandes de subventions supérieures à 1 000 € se feront à partir de 15h30. 6 associations sont auditionnées.

11 projets sont présentés par 9 associations (6 projets font l'objet d'une audition devant la commission).

La commission accorde des subventions aux **11 projets** pour un montant de **12 554 €**.

La réunion de la commission se termine à 18h00 avec un mot de remerciement de Madame DELAUNAY qui quitte ses fonctions de vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et de la diversité le 9 mai.

Madame Bénédicte DELAUNAY

Vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et la diversité